

Code
600380

Durée
6
jours

Tarif Inter*
6 222 €
HT

*Repas inclus (en présentiel)

PROCHAINES SESSIONS

- **A DISTANCE, PARIS :**
4 nov. au 6 déc. 2024

[Voir toutes les sessions](#)

PUBLIC

Directeurs juridiques – Responsables juridiques – Juristes – Compliance officers – Toute personne impliquée dans la mise en place d'un programme anti-corruption au sein de sa structure

PRÉ-REQUIS

Être impliqué(e) dans la mise en place d'un programme anti-corruption au sein de sa structure.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

L'évaluation est la garantie de la qualité et de l'efficacité du transfert de compétences durant le parcours. En présentiel ou distanciel, en synchrone ou asynchrone, pendant ou à l'issue du parcours, la réussite de l'évaluation donnera lieu à un certificat « Lefebvre Dalloz ».

Objectifs pédagogiques

- Identifier les risques en matière de corruption pour l'entreprise et ses dirigeants
- Mener la cartographie des risques et l'évaluation de ses clients et fournisseurs
- Assurer le déploiement et le suivi d'un programme anticorruption
- Constituer un dispositif d'alerte interne et une stratégie de gestion de crise

Programme de la formation

Responsabilité pénale de l'entreprise (1 jour)
Voir le module Réduire

Identifier le risque pénal pesant sur l'entreprise

Distinguer les spécificités du risque pénal

- Notion d'infraction pénale
- Conditions d'engagement de la responsabilité pénale

Mesurer les possibilités de mise en cause de la responsabilité de l'entreprise

- Répartition des responsabilités dans l'entreprise
- Articulation des responsabilités entre personnes morales et personnes physiques

Cartographier les infractions pénales liées à la vie des affaires

Décrire les principaux risques économiques et financiers

- Infractions économiques (pratiques commerciales déloyales, contrefaçon, facturation, corruption, etc.)
- Infractions financières (abus de biens sociaux, blanchiment, délit d'initié, etc.)

Cerner la pluralité des risques secondaires

- Infractions involontaires (blessures, homicides, mises en danger, etc.)
- Droit pénal du travail (hygiène et sécurité, entrave, harcèlement, discrimination, travail dissimulé, etc.)
- Fraudes informatiques et cybercriminalité
- Marchés publics (prise illégale d'intérêts, trafic d'influence, etc.)
- Risque pénal environnemental

- Exercice d'application : analyser les qualifications retenues à partir de décisions jurisprudentielles existantes

Mettre en place les mesures de prévention du risque pénal

Rédiger des délégations de pouvoirs adaptées

- Audit des zones de risques dans l'entreprise
 - Conditions de validité d'une délégation et effets
 - Choix de son délégataire et maîtrise de la portée de la délégation
 - Délégations complexes (co-délégations et subdélégations)
- Atelier pratique : les éléments clés pour rédiger des délégations de pouvoirs efficaces:

Implémenter les mécanismes internes appropriés

- Alertes professionnelles : le whistleblowing et les dernières mesures tendant à la protection des lanceurs d'alerte
- Outils de sensibilisation des salariés (codes de conduite, charte éthique, etc.)

Élaborer une stratégie de défense en cas de poursuite pénale

Décrypter le déroulement de la procédure pénale

- Initiative et forme des poursuites
 - Principaux acteurs de la procédure pénale
 - Mesures d'enquête (perquisitions, audition, réquisitions judiciaires)
 - Mesures privatives et restrictives de liberté (garde à vue, mise en examen, détention provisoire)
- Mise en situation : adopter le bon comportement en garde à vue

Anticiper les suites du procès et gérer la crise dans l'entreprise

- Conduite du procès et suites (sanctions, casier judiciaire)
 - Communication en interne et en externe
- Atelier pratique : mettre en place une stratégie de communication de crise au sein de l'entreprise

Lutte anti-corruption : mise en place d'un programme de conformité (1 jour)
Voir le module Réduire

Maîtriser le cadre légal, national et international, en matière de lutte anti-corruption

Lister les différentes formes juridiques de la corruption

- Corruption active et corruption passive
 - Corruption nationale et internationale
 - Corruption publique et corruption privée
 - Corruption et trafic d'influence
- Atelier "Qu'est-ce que la corruption ?"
 - Jeu pédagogique : qualifier des faits de corruption et de trafic d'influence
 - Mise en situation : différencier contrat d'intermédiaire et trafic d'influence

Analyser l'architecture des incriminations liées à la corruption

- Critères de l'agent public et privé
 - Distinction de l'acte de la fonction et l'acte « facilité » par la fonction
 - Définition de l'avantage indu
- Atelier « L'architecture de la corruption »

- Étude de cas : découvrir des cas concrets de corruption à partir d'illustrations jurisprudentielles
- Cas pratique : comprendre les stratégies judiciaires... ou le non-dit de la corruption

Se repérer dans la complexité juridique de la corruption

- Infractions favorisant la corruption : prise illégale d'intérêts, favoritisme
- Infractions liées aux moyens de la corruption : abus de biens sociaux, abus de confiance, détournement de biens publics, faux et usage de faux
- Infractions liées aux conséquences de la corruption : recel et blanchiment
- Organes de contrôle et de répression (lanceur d'alerte, AFA, CJIP)
- Jeu pédagogique « Les 15 qualifications » : découvrir l'analyse systémique de la corruption

Évaluer le risque de corruption au sein de l'entreprise

Élaborer une cartographie des risques en matière de corruption

- Rôles et responsabilités des acteurs de la cartographie
- Identification du risque inhérent aux activités des organisations concernées
- Exposition au risque de corruption
- Hierarchie et traitement des risques nets ou résiduels
- Formalisation et actualisation de la cartographie
- Étude de cas : analyser des exemples de cartographies existantes

Dresser l'inventaire des pratiques à risques

- Les personnes politiquement exposées
- Les contrats d'affaires avec des intermédiaires
- Les cadeaux d'affaires, les invitations, le sponsoring, le mécénat
- Les réponses aux marchés publics
- Les sollicitations indues
- Brainstorming : échanger autour d'un exemple de cartographie des risques, étape par étape

Mettre en place un programme de conformité adapté

Faire un état des lieux des zones de vulnérabilité et des dispositifs internes existants

- Audit des partenaires commerciaux
- Audit comptable
- Partage d'expériences : échanger sur les pratiques actuelles de son entreprise

Implémenter les outils de prévention et de contrôle

- Code de conduite
 - Politique de formation et de sensibilisation
 - Procédure de sanction
 - Auto-évaluation de la politique interne de l'anti-corruption
 - Atelier "Corruption et conformité"
 - Étude de cas : se positionner sur la solution à adopter face à 3 scénarios distincts
 - Débriefing "À vous de jouer!" : les bons réflexes à adopter dans la mise en place de vos futurs programmes de conformité
- Lutte anti-corruption : cartographie des risques et procédures d'évaluation des tiers et fournisseurs (1 jour)
Voir le module Réduire

Décrypter la méthodologie générale de la cartographie des risques

Délimiter le cadre juridique de la cartographie des risques

- Lignes directrices du SCPC
- Exigences de la loi Sapin II
- Comparaison avec la FCPA
- Recommandations de l'Agence française anti-corruption (AFA)

Intégrer la méthodologie générale de l'analyse des risques

- Définition et démarche globale
- Mapping par process/par pays/par risque

Construire une cartographie des risques liés à la corruption

Adapter la méthodologie générale au risque de corruption

- Acteurs directs et indirects
 - Identification et hiérarchisation des risques significatifs
 - Typologie de fraudes possibles
 - Contrôle des outils en place et évaluation de leur efficacité
 - Actualisation de la documentation
 - Analyse des dernières recommandations de l'AFA et recours à la méthodologie en 6 phases
- Exercice pratique : réaliser un audit de la fraude et du traitement du risque à partir d'une situation donnée

Mettre en place les procédures d'évaluation des tiers, clients et fournisseurs

Intégrer le cadre de l'évaluation des risques tiers (« Due diligence »)

- Définitions, objectifs et tiers concernés
- Modalités des évaluations : acteurs, informations et documents utiles
- Evaluation du niveau de risques : mesures de prévention, contrôle du processus d'évaluation, conservation des informations et documents

Délimiter le contenu de l'évaluation

- Critères : identité, actionnariat, risques pays, secteur d'activité, expertise, intégrité et réputation, dispositif de conformité, coopération
- Eléments à vérifier
- Questionnaire de l'AFA
- Dernières recommandations de l'AFA

- Cas pratique : construire un mapping du risque pays/tiers/fournisseurs

Fraudes internes (1 jour)

Voir le module Réduire

Identifier la notion et les principaux mécanismes de fraude

Expliquer la notion de fraude

- Caractéristiques, définitions et état des lieux
 - Partage des responsabilités
 - Présentation des moyens internationaux de lutte
- Cas pratique : répondre au questionnaire d'analyse du risque de fraude

Analyser les schémas de fraude par cycle

- Achats : fournisseur fictif, surfacturation, falsification des paiements
- Ventes : client fictif, transfert de comptes, détournement de chèque
- Trésorerie et caisse : écrémage, erreurs de caisse, retours
- Actifs : immobilisations et stocks

- Paie : salarié fictif, double paiement, commissions, frais
- Falsification des états financiers
- Quiz : savoir identifier les principaux schémas de fraude
- Etude de cas : établir le schéma de fraude pour un groupe hôtelier

Mettre en place les dispositifs de prévention de la fraude

Déterminer les outils à implémenter

- Contrôle interne.
- Éthique des affaires
- Recrutement aux postes sensibles au sein de l'entreprise
- Diagnostic des zones de risque
- Cas pratique : identifier les zones de risques et déterminer les contrôles à mettre en place pour une entreprise de service

Utiliser les techniques de détection et les outils informatiques innovants

Mettre en place les techniques de détection adéquates

- Examen analytique
- Signaux d'alerte
- Sondage
- Analyse de données
- Exercice d'application : étude de situations types

Recourir à des outils innovants

- Techniques d'entretien et d'audit spécifiques
 - Remontées d'informations sensibles par hotline
 - Exercice d'application : étude de situations types
- Lutte anti-blanchiment (1 jour)
Voir le module Réduire

Intégrer le cadre juridique, les mécanismes et les acteurs de la LAB

- Les mécanismes du blanchiment : circuits de l'argent sale, techniques de blanchiment
- Etude de cas : analyser des exemples de montages suspects
- Le cadre juridique du blanchiment :
 - Brainstorming : échanger sur les recommandations de l'AMF et du GAFI
 - Le rôle des différents acteurs : ACPR, GAFI, TRACFIN, AMF, etc...
- Quiz : les différentes techniques de blanchiment

Délimiter les obligations et responsabilités en matière de LAB

- Les obligations des banques en matière de LAB :
- Les obligations de vigilance
- Responsabilités et sanctions en cas de manquement

Mettre en place les dispositifs de conformité adaptés au sein de l'entreprise

- Mise en place d'une politique et de procédures de suivi et d'analyse de la relation d'affaires
- Systèmes de détection automatisés
- Formation des personnels concernés
- Dispositifs de contrôle interne, indicateurs d'alerte, suivi et investigations
- Etude de cas : analyser des exemples de procédures internes efficaces et d'un programme de conformité

Lutte anti-corruption : gestion des états de crise et du dispositif d'alerte interne
(1 jour)
Voir le module Réduire

Prévenir la survenance d'une crise au sein de l'entreprise par la mise en place d'un dispositif d'alerte anti-corruption adapté

- Autodiagnostic : faire un audit de l'état de prise de conscience et de préparation face aux crises dans une organisation

Délimiter le cadre juridique anti-corruption et la notion de crise

- Contexte : définition de la compliance, loi Sapin II et recommandations de l'AFA
- Notion de crise
- Enjeux et risques juridiques, économiques, réputationnels, médiatiques
- Scénario type et conséquences interactives
- Spécificités liées à la corruption sur le plan du droit pénal
- Mises en situation : qualifier en sous-groupes les exemples de situations pouvant se retrouver en entreprise
- Quiz : les états de crise

Implémenter le dispositif d'alerte interne adapté

- Intégration de paramètres hors loi Sapin II : signaux faibles, risques systémiques
- Zoom sur le lanceur d'alerte : confrontation, protection
- Domaine de l'alerte professionnelle, quelles sont les entreprises concernées ?
- Nécessité d'un référent ou d'une structure, les différentes options : référent unique ou équipe, interne ou externe, rattachement hiérarchique
- Modalités de la procédure d'alerte : paliers, traitement, recevabilité, enregistrement
- Information des salariés et respect de la confidentialité
- Atelier « Alerte interne » :
- Déterminer la recevabilité d'une alerte
- Bâtir le dispositif d'alerte professionnel de son entreprise

Traiter la crise survenant au sein de l'entreprise

Situer le contexte de l'entreprise

- Évaluation du degré de la crise pour élaborer son plan d'actions
- Rôle de chacun des collaborateurs de l'entreprise

Mettre en œuvre le plan d'actions adéquat

- Cellule de crise : organisation, périmètre, responsabilité
- Avec quels outils travailler ?
- Enquête interne et éventuelle enquête judiciaire : méthode, compétences, outils
- Gestion de la communication : interne et externe, quelle temporalité ?
- Quelle immixtion pour l'Agence Française Anticorruption ?
- Mise en situation : la communication de crise dans l'entreprise

Gérer la sortie de crise et ses suites

Mettre en place les mesures nécessaires

- Maintien d'un état de veille
- Transparence et formation : rassurer et impliquer les collaborateurs et les salariés

Assurer le suivi des actions correctives

- Que faire en cas de dysfonctionnements constatés/larvés ?
- Capitalisation et évolution dynamique de l'organisation et des process
- Atelier « Gestion de crise »:
- Étude de cas : études des affaires Enron, Symantec, France Télécom
- Mindmapping de synthèse du processus de gestion de crise
- Mise en situation et jeux de rôle

Prévenir la survenance d'une crise au sein de l'entreprise par la mise en place d'un dispositif d'alerte anti-corruption adapté

- Autodiagnostic : faire un audit de l'état de prise de conscience et de préparation face aux crises dans une organisation

Délimiter le cadre juridique anti-corruption et la notion de crise

- Contexte : définition de la compliance, loi Sapin II et recommandations de l'AFA
- Notion de crise
- Enjeux et risques juridiques, économiques, réputationnels, médiatiques
- Scénario type et conséquences interactives
- Spécificités liées à la corruption sur le plan du droit pénal
- Mises en situation : qualifier en sous-groupes les exemples de situations pouvant se retrouver en entreprise
- Quiz : les états de crise

Implémenter le dispositif d'alerte interne adapté

- Intégration de paramètres hors loi Sapin II : signaux faibles, risques systémiques
- Zoom sur le lanceur d'alerte : confrontation, protection
- Domaine de l'alerte professionnelle, quelles sont les entreprises concernées ?
- Nécessité d'un référent ou d'une structure, les différentes options : référent unique ou équipe, interne ou externe, rattachement hiérarchique
- Modalités de la procédure d'alerte : paliers, traitement, recevabilité, enregistrement
- Information des salariés et respect de la confidentialité
- Atelier « Alerte interne » :
- Déterminer la recevabilité d'une alerte
- Bâtir le dispositif d'alerte professionnel de son entreprise

Traiter la crise survenant au sein de l'entreprise

Situer le contexte de l'entreprise

- Évaluation du degré de la crise pour élaborer son plan d'actions
- Rôle de chacun des collaborateurs de l'entreprise

Mettre en œuvre le plan d'actions adéquat

- Cellule de crise : organisation, périmètre, responsabilité
- Avec quels outils travailler ?
- Enquête interne et éventuelle enquête judiciaire : méthode, compétences, outils
- Gestion de la communication : interne et externe, quelle temporalité ?
- Quelle immixtion pour l'Agence Française Anticorruption ?
- Mise en situation : la communication de crise dans l'entreprise

Gérer la sortie de crise et ses suites

Mettre en place les mesures nécessaires

- Maintien d'un état de veille
- Transparence et formation : rassurer et impliquer les collaborateurs et les salariés

Assurer le suivi des actions correctives

- Que faire en cas de dysfonctionnements constatés/larvés ?
- Capitalisation et évolution dynamique de l'organisation et des process

- Atelier « Gestion de crise »:
- Étude de cas : études des affaires Enron, Symantec, France Télécom
- Mindmapping de synthèse du processus de gestion de crise
- Mise en situation et jeux de rôle

